



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Note de
conjoncture

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2024

2024#4

Yann Nicolas
Louis-Marie Ninnin

Analyse conjoncturelle du chiffre d'affaires de la culture au 2^e trimestre 2024*

Yann Nicolas, Louis-Marie Ninnin**

Cette note de conjoncture mesure la situation économique du champ marchand de la culture au deuxième trimestre 2024 telle que reflétée par l'évolution des indices de chiffres d'affaires en volume et en valeur par secteur culturel, issus des déclarations de TVA faites par les entreprises auprès de la Direction générale des Finances publiques.

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires en valeur des secteurs culturels marchands progresse sur un an de 1,14 milliard d'euros, soit une évolution de + 5 % par rapport au deuxième trimestre 2023, et de + 1 % en volume, c'est-à-dire hors effet produit par l'évolution des prix. Les niveaux d'activité mesurés en valeur du spectacle vivant marchand (+ 13 %) et des activités d'enregistrement sonore et d'édition musicale (+ 10 %) progressent significativement. Ce trimestre, comme pour les trois derniers trimestres consécutifs, le chiffre d'affaires en volume du champ marchand de la culture est quasi stable sur un an (+ 1 %). La projection de films cinématographiques enregistre une baisse de 5 % de son chiffre d'affaires en volume sur un an.

Par rapport au deuxième trimestre 2019 d'avant-crise sanitaire, la projection cinématographique, l'architecture et le patrimoine marchand affichent ce trimestre un recul modéré de leur chiffre d'affaires en volume, de moins de 4 %, tandis que la presse – en recul structurel depuis au moins une quinzaine d'années – perd 18 %, comme au trimestre précédent. Pour d'autres secteurs, comme le design, le spectacle vivant, les jeux vidéo et la musique enregistrée, la reprise post-crise est solide.

* Données arrêtées au 12 septembre 2024.

** Chargés d'études au Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation (DEPS).

**Tableau 1 – Évolutions sur un an des chiffres d'affaires trimestriels en volume*
des secteurs culturels marchands en 2023 et 2024**

En %

	2023/2022				2024/2023		2023/2019				2024/2019	
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Audiovisuel	4	1	4	4	-2	-3	11	3	13	5	8	0
<i>dont projection</i>	46	17	30	-2	-14	-5	-10	1	8	-15	-23	-4
<i>dont cinéma</i>												
<i>dont jeux vidéo</i>	-23	0	6	14	53	11	17	2	60	53	79	13
<i>dont radio</i>	0	-10	-1	-15	-3	3	-5	0	-7	-37	-7	4
<i>dont enregistrement sonore et édition musicale</i>	9	5	-1	1	3	11	27	19	13	3	31	33
Spectacle vivant	32	18	3	5	9	10	24	29	30	26	35	42
Publicité	0	-1	-3	1	1	5	0	1	-6	-2	1	5
Patrimoine	20	9	3	8	12	-2	8	2	10	13	21	-1
Presse	-5	-5	-3	-3	-2	-1	-17	-17	-13	-11	-18	-18
Architecture	4	-1	-1	-1	-5	-2	8	-1	-2	2	3	-3
Arts visuels	16	4	3	0	-3	6	45	34	35	32	41	43
<i>dont design</i>	26	9	11	6	-1	5	82	53	64	50	81	61
<i>dont photographie</i>	3	7	2	-1	-7	-3	9	11	2	14	2	8
Livre	4	2	-1	-1	0	0	8	6	-1	7	8	6
Enseignement artistique et culturel	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Total champ culturel	5	2	1	1	-1	1	9	5	7	6	8	7

* Les variations en volume sont basées soit sur des indices de chiffre d'affaires en volume brut calculés par l'Insee ; soit les valeurs sont déflatées par un indice de prix à la production ou à la consommation. Voir « Estimation des variations de chiffres d'affaires en volume », page 22.

Note de lecture : au premier trimestre 2023, le chiffre d'affaires en volume de l'audiovisuel dépasse de 4 % sa valeur correspondante de 2022.

Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indices de CA, indices de prix, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

Tableau 2 – Évolutions sur un an des chiffres d'affaires trimestriels en valeur des secteurs culturels marchands en 2023 et 2024

En millions d'euros et en %

	2019	2023/2022				2024/2023		2023/2019				2024/2019	
		T1	T2	T3	T4	T1	T2	T1	T2	T3	T4	T1	T2
Audiovisuel	27 760	5	5	7	8	1	4	13	10	20	16	15	14
<i>dont projection cinématographique</i>	1 777	49	22	37	1	-11	-1	-5	7	10	-11	-16	6
<i>dont jeux vidéo</i>	2 348	-26	-5	-3	9	44	6	4	-10	44	39	49	-5
<i>dont radio</i>	1 250	-9	-8	-3	-6	4	7	-8	6	-2	-24	-4	13
<i>dont enregistrement sonore et édition musicale</i>	1 274	17	12	2	3	4	10	37	28	20	11	42	40
Spectacle vivant	6 277	35	23	8	9	12	13	30	36	31	30	46	54
Publicité	15 174	3	1	-2	1	1	5	6	6	0	2	7	11
Patrimoine	482	23	12	5	10	16	1	18	11	19	23	37	13
Presse	10 872	-1	-1	0	0	2	1	-8	-7	-3	-1	-6	-6
Architecture	6 351	8	2	3	2	-1	2	20	11	11	14	19	14
Arts visuels	8 513	20	7	4	2	-1	8	53	44	43	42	51	54
<i>dont design</i>	3 418	26	9	10	6	-1	5	77	50	60	47	76	57
<i>dont photographie</i>	1 315	14	14	6	6	-2	0	30	35	24	42	28	34
Livre	9 041	8	6	2	2	2	2	17	15	7	16	20	18
Enseignement artistique et culturel	403	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.
Total champ culturel	84 873	8	5	4	4	2	5	15	13	14	15	17	19

Note de lecture 1 : en 2019, le chiffre d'affaires en valeur de l'audiovisuel s'élève à 27,76 milliards d'euros courants.

Note de lecture 2 : au premier trimestre 2023, le chiffre d'affaires en valeur de l'audiovisuel dépasse de 5 % sa valeur correspondante de 2022.

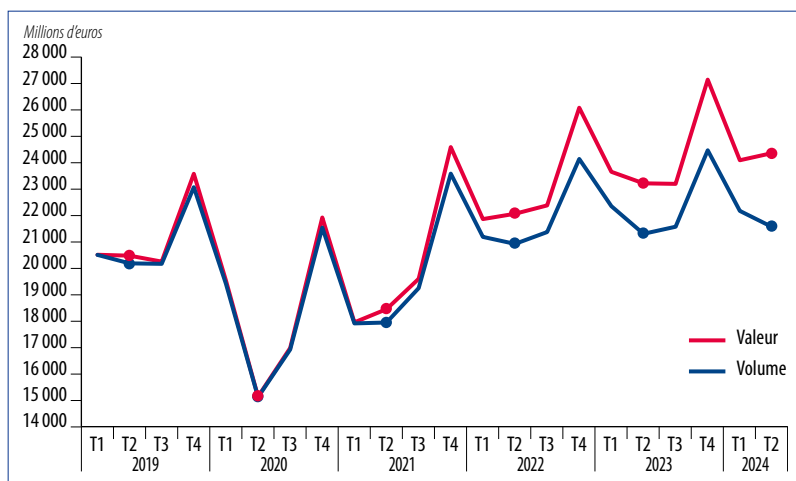
Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indices de CA, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2024

Champ total

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires du champ marchand de la culture est quasi stable en volume (+ 1 % sur un an) par rapport à son niveau du deuxième trimestre 2023 ([tableau 1](#), [graphique 1](#)). En valeur, ce qui inclut l'effet produit par les évolutions de prix, il progresse sur un an de 5 % ([tableau 2](#))¹. En volume, trois secteurs culturels marchands croissent par rapport au même trimestre de l'an dernier : le spectacle vivant (+ 10 %), les arts visuels (+ 6 %) et la publicité (+ 5 %). L'audiovisuel pris dans son ensemble se contracte (- 3 %) mais, en son sein, les secteurs de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale, des jeux vidéo et de la radio progressent (+ 11 %, + 11 % et + 3 %, respectivement), tandis que la projection de films cinématographiques enregistre une baisse de 5 %.

Par rapport au deuxième trimestre 2019 d'avant-crise sanitaire, les arts visuels (+ 43 %) et le spectacle vivant marchand (+ 42 %) croissent fortement en volume au deuxième trimestre 2024, ces deux secteurs affichant depuis deux ans des volumes trimestriels d'activité systématiquement supérieurs à leurs niveaux correspondants de 2019.

Graphique 1 – Chiffre d'affaires de l'ensemble du champ culturel marchand, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

1. Voir [page 20](#) et suivantes les encadrés « Données et méthodes », « Estimation des variations de chiffres d'affaires en volume » et « Nomenclature d'activités culturelles ».

Le livre et la publicité progressent respectivement de 6 % et 5 % tandis que la presse chute de 18 %. Au total, le chiffre d'affaires du champ marchand de la culture augmente de 7 % en volume entre les deuxièmes trimestres 2019 et 2024.

En valeur, sous l'effet des variations de prix, la croissance de 5 % sur un an du chiffre d'affaires du champ total au deuxième trimestre 2024 correspond à une hausse de 1,14 milliard d'euros. Les principaux contributeurs à ce gain global trimestriel – en raison de leur taille ou de l'ampleur de la hausse de leur chiffre d'affaires en valeur – sont l'audiovisuel pris dans son ensemble (contribution à hauteur de 28 %), le spectacle vivant marchand (25 %), les arts visuels (20 %) et la publicité (16 %). Par rapport au deuxième trimestre 2019, la progression en valeur du champ total s'élève à 3,86 milliards d'euros (+ 19 %), tirée notamment par les contributions des arts visuels, de l'audiovisuel et du spectacle vivant marchand.

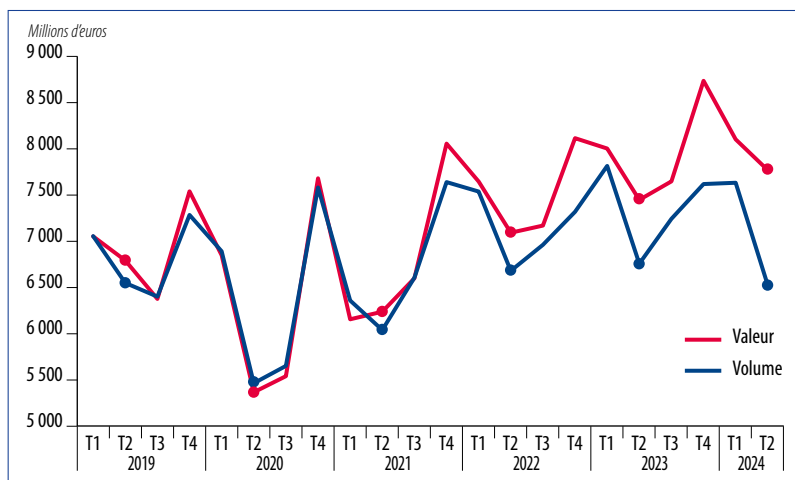
Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires du champ total de la culture marque un point bas au deuxième trimestre 2020 en lien avec la crise sanitaire. L'activité globale reprend ensuite selon une saisonnalité marquée par des points hauts lors des quatrièmes trimestres de chaque année, tirés vraisemblablement par les ventes de fin d'année et des clôtures comptables de facturation de fin d'année civile. Le chiffre d'affaires en valeur est supérieur au chiffre d'affaires en volume du fait du contexte inflationniste qui s'amorce début 2021 et marque un pic au quatrième trimestre 2023.

Audiovisuel

Le secteur de l'audiovisuel regroupe les activités d'édition de chaînes de télévision et de jeux vidéo, la production et postproduction audiovisuelles et cinématographiques, la projection de films cinématographiques, la distribution de films cinématographiques, l'enregistrement sonore et l'édition musicale, l'édition et la diffusion de programmes radio ainsi que l'édition et la distribution de vidéos. L'audiovisuel, qui est composé pour cette note de quatorze codes APE/NAF, est le secteur culturel marchand le plus important en matière de chiffre d'affaires. Quatre de ses composants sont examinés aux sections suivantes.

Au deuxième trimestre 2024, le secteur de l'audiovisuel se contracte sur un an de 3 % en volume mais progresse de 4 % en valeur, soit un gain de 321 millions d'euros. Un peu plus de la moitié de ce gain est

Graphique 2 – Chiffre d'affaires du secteur de l'audiovisuel, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

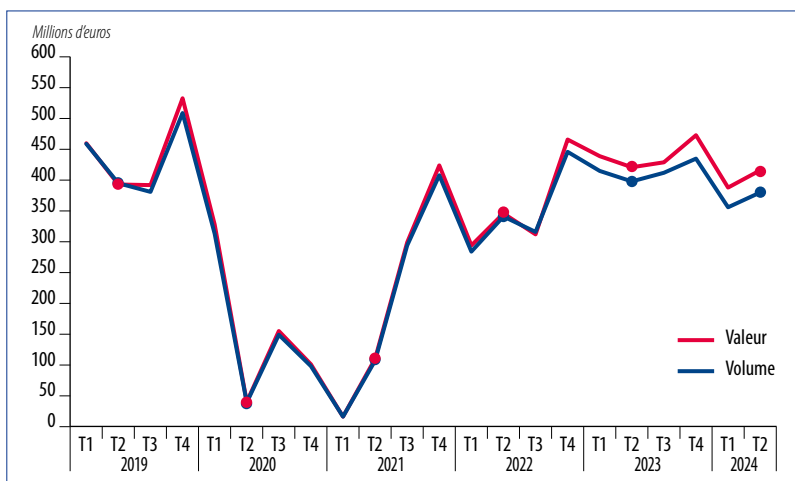
dû à la hausse du chiffre d'affaires en valeur de l'édition de chaînes de télévision généralistes (+ 5 % sur un an) et de celui des activités de production et réalisation de films et de programmes audiovisuels pour la télévision de tous types (+ 8 %). Par rapport au deuxième trimestre 2019 d'avant-crise, le chiffre d'affaires de l'audiovisuel en volume est stable au même trimestre 2024 ; en valeur, il croît de 14 %.

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires de l'audiovisuel enregistre un point bas au deuxième trimestre 2020, en lien avec la crise sanitaire. L'activité reprend ensuite pour afficher un régime fluctuant au gré des variations saisonnières mais tendanciellement orienté à la hausse.

Projection cinématographique

Au sein de l'audiovisuel, le secteur de la projection de films cinématographiques inclut la projection de films cinématographiques ou de bandes-vidéo dans des salles de cinéma, en plein air ou dans d'autres installations de projection ainsi que les activités des ciné-clubs.

Graphique 3 – Chiffre d'affaires du secteur de la projection cinématographique, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires de ce secteur baisse de 5 % en volume par rapport à son niveau du deuxième trimestre 2023 (tableau 1, [graphique 3](#)). En valeur, il est quasi stable (- 1 % et - 5 millions d'euros ; tableau 2). Comparé à son niveau du deuxième trimestre 2019, le volume d'activité de ce trimestre est inférieur de 4 %.

Pour le Centre national du cinéma et de l'image animée (CNC), la fréquentation des salles de cinéma mesurée en nombre d'entrées (hors ciné-clubs, cinémathèques et de la plupart des festivals) est estimée à 40,8 millions pour le deuxième trimestre 2024, en baisse de 11 % par rapport au même trimestre 2019 et en baisse de 4 % par rapport au même trimestre 2023². La hausse sur un an des entrées en mai et juin 2024 ne compense pas la forte baisse des entrées enregistrée pour avril 2024 (- 36 %). Pour le CNC, « avril 2023 avait enregistré un niveau d'entrées dans la moyenne de l'avant-crise » sanitaire « grâce au succès en salles » de films comme *Super Mario Bros. Le film* et *Les Trois Mousquetaires : D'Artagnan*³.

2. CNC, « Fréquentation du mois d'août 2024 : 46,19 millions d'entrées », 2 septembre 2024, en ligne ; CNC, « Statistiques par secteur (open data) », 26 août 2024, en ligne.

3. CNC, « Fréquentation du mois d'avril 2024 : 12 millions d'entrées », 3 mai 2024, en ligne.

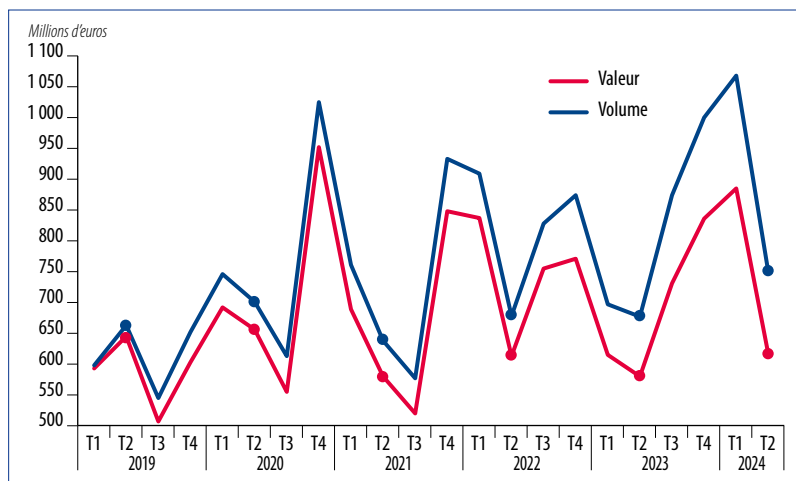
Jeux vidéo

Au sein de l'audiovisuel, le secteur des jeux vidéo comprend les activités d'édition de logiciels de jeux électroniques pour tout type de plates-formes, sur support physique, en téléchargement ou en ligne par abonnement ou à l'unité ainsi que les services de licence pour l'utilisation de tels jeux. Le secteur n'inclut pas le commerce de détail de consoles, de micro-ordinateurs et d'équipements périphériques liés.

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des jeux vidéo augmente de 11 % en volume par rapport à son niveau du même trimestre 2023 (tableau 1, graphique 4). En valeur, il progresse moins fortement, de 6 %, soit un gain de 35 millions d'euros (tableau 2). La différence entre l'évolution des chiffres d'affaires en volume et en valeur s'explique par une légère baisse générale des prix de vente des différents services d'édition et de licence correspondants⁴. Comparé à son niveau du deuxième trimestre 2019, le volume d'activité de ce trimestre est supérieur de 13 %.

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des jeux vidéo affiche une évolution fluctuante avec une tendance

Graphique 4 – Chiffre d'affaires du secteur des jeux vidéo, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

4. Insee, Indices des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés (BtoAll) – CPF 58.21 – Édition de jeux électroniques, 30 août 2024.

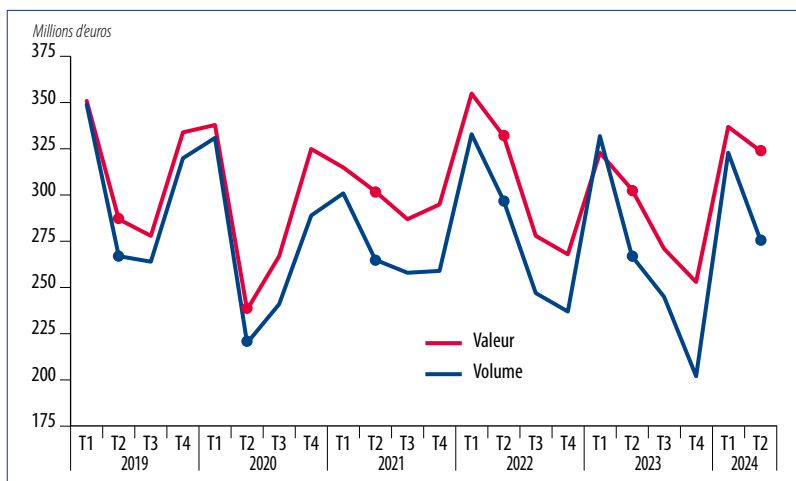
linéaire à la hausse plus marquée en volume qu'en valeur. Les jeux vidéo sont en effet le seul secteur culturel marchand dont le chiffre d'affaires en volume dépasse systématiquement son pendant en valeur en raison de prix orientés à la baisse sur la période⁵.

Radio

Au sein de l'audiovisuel, le secteur de la radio regroupe l'édition de chaînes de radio et la diffusion multicanale de programmes radiophoniques (réseau hertzien, satellite, câble ou Internet).

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires en volume du secteur de la radio progresse de 3 % sur un an et de 4 % par rapport au même trimestre 2019 (tableau 1, graphique 5). Avec des recettes publicitaires qui représentent la quasi-totalité des ressources des radios privées non associatives, ces évolutions peuvent être mises en parallèle avec celles des recettes publicitaires des régies publicitaires travaillant pour la radio entre les deuxièmes trimestres 2023 et 2024 (+ 2,0 %) et les deuxièmes trimestres 2019 et 2024 (+ 3,4 %)⁶.

Graphique 5 – Chiffre d'affaires du secteur de la radio, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2024

5. *Ibid.*

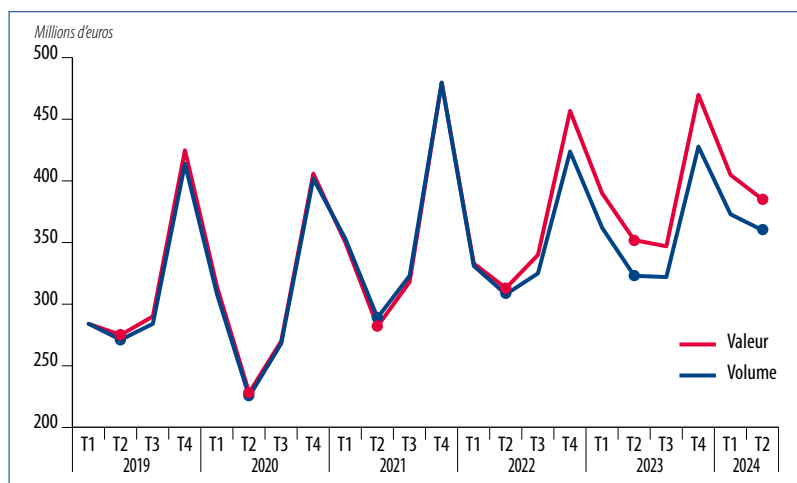
6. Communiqués de presse du Baromètre unifié du marché publicitaire (BUMP) pour le 1^{er} trimestre 2024 et le 1^{er} semestre 2024, France Pub/Irep/Kantar, mai 2024 et septembre 2024.

Enregistrement sonore et édition musicale

Au sein de l'audiovisuel, le secteur de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale comprend les activités de production, promotion et distribution d'enregistrements sonores ainsi que les activités d'édition phonographique et d'édition musicale.

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires du secteur augmente de 11 % en volume par rapport à son niveau du même trimestre 2023 (tableau 1, graphique 6). En valeur, il progresse de 10 %, soit un gain de 34 millions d'euros (tableau 2). Au niveau semestriel, le chiffre d'affaires en valeur du secteur au premier semestre 2024 s'accroît de 6 % par rapport au même semestre 2023, et de 41 % par rapport au même semestre 2019. Ces évolutions peuvent être rapprochées d'évolutions proches pour le chiffre d'affaires du marché numérique et physique de la musique enregistrée : + 6 % entre les premiers semestres 2023 et 2024 et + 49 % entre les premiers semestres 2019 et 2024⁷. Pour cette dernière période, la part des revenus d'origine numérique dans le marché de la musique (*streaming* vidéo, par abonnement ou financé par la publicité et téléchargement) passe de 68 % au premier semestre 2019 à 80 % au premier semestre 2024⁸.

Graphique 6 – Chiffre d'affaires du secteur de l'enregistrement sonore et de l'édition musicale, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

7. Source : Syndicat national de l'édition phonographique (Snep), *Musique enregistrée. Bilan du marché 1^{er} semestre 2023 et Musique enregistrée. Bilan du marché 1^{er} semestre 2024, septembre 2023 et septembre 2024.*

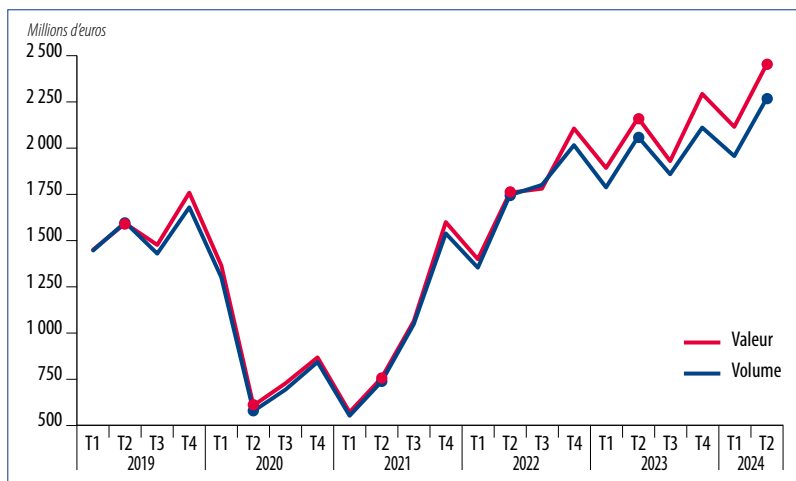
8. *Ibid.*

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, l'évolution du chiffre d'affaires du secteur, caractérisée par un pic saisonnier au quatrième trimestre (pic en décembre en données mensuelles lié vraisemblablement aux ventes de fin d'année) marque un point bas au deuxième trimestre 2020 en lien avec la crise sanitaire, avant une reprise d'activité, en particulier en valeur.

Spectacle vivant

Le secteur du spectacle vivant regroupe les activités de production, promotion et diffusion de spectacles (cirque, comédies musicales, concerts, danse, opéra, orchestre, théâtre, etc.), les activités de soutien au spectacle vivant (prestations de services techniques pour le son, l'éclairage, le décor, les costumes...) ainsi que les activités de gestion ou d'exploitation de lieux de spectacle. Le champ d'analyse de la présente note est restreint au secteur marchand, alors qu'une part importante de la production du spectacle vivant correspond à l'activité d'établissements publics ou d'associations non marchandes⁹.

Graphique 7 – Chiffre d'affaires du secteur du spectacle vivant marchand, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

9. En 2022, la production de la branche « Spectacle vivant » est non marchande à hauteur de 61,5 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2024-4, juillet 2024).

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires du secteur du spectacle vivant marchand croît sur un an de 10 % en volume et de 13 % en valeur, soit un gain de 286 millions d'euros (tableaux 1 et 2, [graphique 7](#)). Cette croissance en volume et en valeur correspond à une progression des trois ensembles d'activités du secteur, les activités de soutien au spectacle vivant (code APE/NAF 90.02Z) contribuant en volume à hauteur de 69 % à cette croissance sectorielle.

Par rapport au deuxième trimestre 2019, le chiffre d'affaires du spectacle vivant progresse fortement, de 42 % en volume et, sous l'effet des évolutions de prix des différentes activités concernées, de 54 % en valeur. Cette progression est portée à hauteur d'un peu plus de 45 % par les activités associées aux « Arts du spectacle vivant » (code 90.01Z) et, avec un même niveau de contribution, par les activités de soutien au spectacle vivant.

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires du spectacle vivant marchand enregistre plusieurs points bas à partir du deuxième trimestre 2020 et jusqu'au troisième trimestre 2021, en lien avec la crise sanitaire. L'activité reprend à partir du deuxième trimestre 2022 et affiche ensuite une tendance linéaire à la hausse au cours des deux années suivantes.

Publicité

Le secteur de la publicité inclut la prestation par les agences de publicité d'une gamme de services, directement ou en les sous-traitant, de conseil, de création publicitaire et de production de matériel publicitaire (conception et réalisation de campagnes publicitaires, réalisation de campagnes de marketing et d'autres services publicitaires, etc.).

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des agences progresse de 5 % par rapport à son niveau du même trimestre 2023, aussi bien en volume qu'en valeur (tableaux 1 et 2, [graphique 8](#)). L'absence de différence significative entre les taux de variation en volume et en valeur est liée à une quasi-stabilité générale – sur un an – des prix de vente des services proposés par les agences¹⁰. L'évolution positive du chiffre d'affaires du secteur sur un an peut être rapprochée de celle, positive également (+ 9 %), des dépenses d'investissement de communication des annonceurs estimées pour l'ensemble des

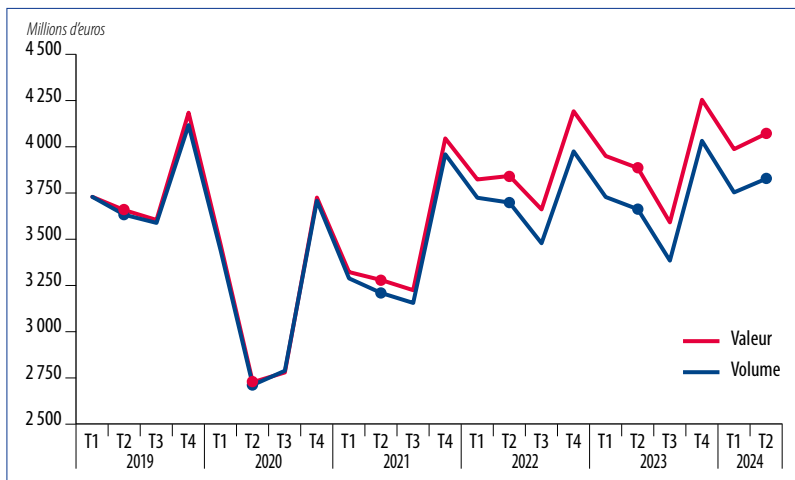
10. Insee, Indices des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés (BtoAll) – CPF 73.11 – Services fournis par les agences publicitaires, 30 août 2024.

moyens de communication à disposition sur le marché publicitaire (moyens médiatiques, numériques et autres)¹¹. Ces dépenses incluent précisément les honoraires et les commissions versés aux agences de publicité, en plus des achats des annonceurs et de leurs frais techniques et de fabrication.

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires en volume des agences de publicité dépasse de 5 % celui du premier trimestre 2019. En valeur, le montant des affaires progresse de 11 %, tiré par une hausse – sur l'ensemble de la période – des prix de vente des services proposés par les agences de publicité¹².

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, l'évolution du chiffre d'affaires du secteur, caractérisée par un pic saisonnier au quatrième trimestre (pic en décembre en données mensuelles dû vraisemblablement à des clôtures comptables de facturation sur l'année civile) marque un point bas au deuxième trimestre 2019 en lien avec la crise sanitaire, avant une reprise d'activité orientée tendanciellement à la hausse.

Graphique 8 – Chiffre d'affaires du secteur de la publicité, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

11. Source : Communiqués de presse du Baromètre unifié du marché publicitaire (BUMP), « Le marché publicitaire au 1^{er} semestre 2024 et prévisions 2024. Accélération positive du marché », France Pub/Irep/Kantar Média, septembre 2024.

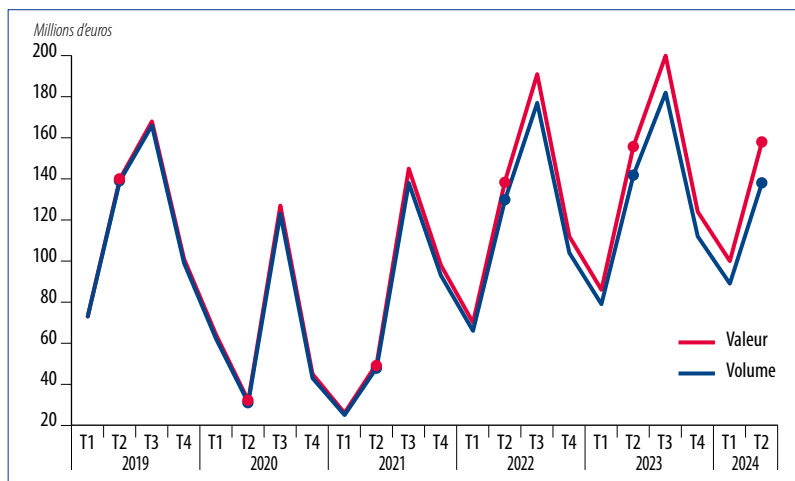
12. Insee, Indices des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés (BtoAll) – CPF 73.11 – Services fournis par les agences publicitaires, 30 août 2024.

Patrimoine

Le secteur du patrimoine comprend la gestion des bibliothèques, archives et musées ainsi que la gestion et la préservation des sites et bâtiments historiques, selon les termes de la nomenclature des activités françaises, et ce pour la partie marchande de ces activités. Seule une part très réduite des activités patrimoniales est marchande et prise en compte dans l'analyse¹³. Ainsi, l'activité des structures privées est retracée ici, mais pas celle des musées dont l'essentiel des ressources sont publiques. En outre, l'activité de certaines entreprises marchandes qui œuvrent sur les monuments n'entre pas dans la nomenclature du champ de la culture. Les restaurateurs du patrimoine, dispersés dans plusieurs codes de la nomenclature d'activités, ne sont pas retenus non plus.

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires du patrimoine marchand baisse de 2 % en volume par rapport à son niveau du deuxième trimestre 2023 (tableau 1, graphique 9). En valeur, il est quasi stable (+ 1 % et + 2 millions d'euros ; tableau 2). Comparé à son niveau du deuxième trimestre 2019, le volume d'activité de ce trimestre est quasi stable (- 1 %).

Graphique 9 – Chiffre d'affaires du secteur du patrimoine marchand, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

13. En 2022, la production de la branche « Patrimoine » est non marchande à hauteur de 92,6 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2024-4, juillet 2023).

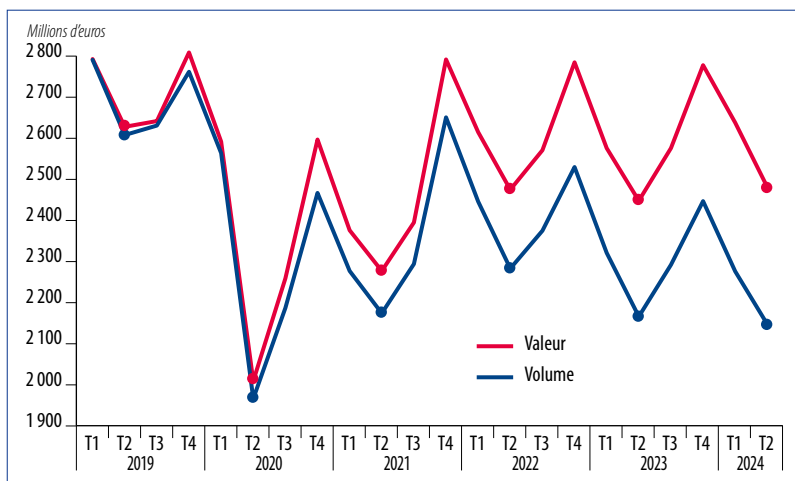
Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, l'évolution du chiffre d'affaires en valeur du patrimoine marchand, caractérisée par un pic saisonnier au troisième trimestre (pic en août en données mensuelles), affiche plusieurs trimestres bas en lien avec la crise sanitaire avant une reprise d'activité. Entre le troisième trimestre 2022 et le deuxième trimestre 2024, les chiffres d'affaires trimestriels en valeur tendent à dépasser ainsi systématiquement leur niveau correspondant de 2019.

Presse

Le secteur de la presse inclut les activités des agences de presse, l'édition de journaux et l'édition de magazines, revues et autres périodiques en format imprimé ou électronique ainsi que le commerce de détail de journaux en magasin spécialisé.

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires en volume de la presse se contracte légèrement de 1 % sur un an (tableau 1, [graphique 10](#)). En tenant compte des variations de prix, le chiffre

Graphique 10 – Chiffre d'affaires du secteur de la presse, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2024

d'affaires progresse légèrement de 1 % en valeur sur la même période¹⁴, soit un gain de 33 millions d'euros (tableau 2). Ce gain en valeur correspond à une baisse de 3 % du chiffre d'affaires en valeur du segment de l'édition de magazines, revues et autres périodiques (qui représente 37 % du secteur) et à une hausse comprise entre 3 % et 11 % de celui des trois autres segments (commerce de détail, édition de journaux, agences de presse).

Par rapport au deuxième trimestre 2019, le chiffre d'affaires de la presse chute de 18 % en volume et de 6 % en valeur, comme au trimestre précédent. Cette contraction en volume correspond à une baisse de 30 % du volume d'affaires de l'édition de magazines, revues et autres périodiques et de 20 % pour l'édition de journaux (poids de 31 %).

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, l'évolution du chiffre d'affaires de la presse, caractérisée par un pic saisonnier au quatrième trimestre (pic en décembre en données mensuelles), marque un point bas au deuxième trimestre 2020 en lien avec la crise sanitaire (premier confinement). Depuis, ce secteur peine à repartir à la hausse.

Architecture

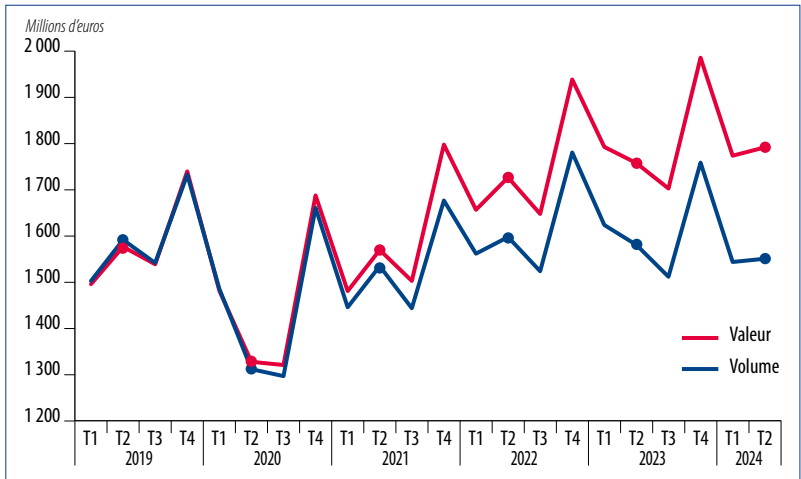
Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des activités d'architecture (conception de bâtiments et de plans architecturaux, urbanisme et architecture paysagère, activité de conseil et agences d'urbanisme) baisse de 2 % en volume par rapport à son niveau du deuxième trimestre 2023 (tableau 1, [graphique 11](#)). En valeur, il progresse de 2 % (+ 34 millions d'euros ; tableau 2). La différence entre l'évolution des chiffres d'affaires en volume et en valeur s'explique par une légère hausse générale des prix de vente des différents services d'architecture, de conseil et d'aménagement rural ou urbain¹⁵. Comparé à son niveau du deuxième trimestre 2019, le volume d'activité de ce trimestre est inférieur de 3 %.

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires de l'architecture affiche dans le contexte de crise sanitaire deux points bas aux deuxième et troisième trimestres 2020, par rapport aux mêmes

14. Cette hausse peut être rapprochée de la très légère hausse des recettes des régies publicitaires travaillant pour la presse entre les deuxièmes trimestres 2023 et 2024. Source : Communiqués de presse du Baromètre unifié du marché publicitaire (BUMP), « Le marché publicitaire au 1^{er} trimestre 2024 et prévisions 2024. Un marché en forme ! » et « Le marché publicitaire au 1^{er} semestre 2024 et prévisions 2024. Accélération positive du marché », France Pub/Irep/Kantar Média, mai 2024 et septembre 2024.

15. Insee, Indices des prix de production des services français pour l'ensemble des marchés (BtoAll) – CPF 71.11 – Services d'architecture, 30 août 2024.

Graphique 11 – Chiffre d'affaires du secteur de l'architecture, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee; DEPS, ministère de la Culture, 2024

trimestres un an auparavant. L'activité reprend ensuite de manière fluctuante avec un accroissement progressif de l'écart volume/valeur, lié à la hausse des prix de vente sur la période¹⁶.

Arts visuels

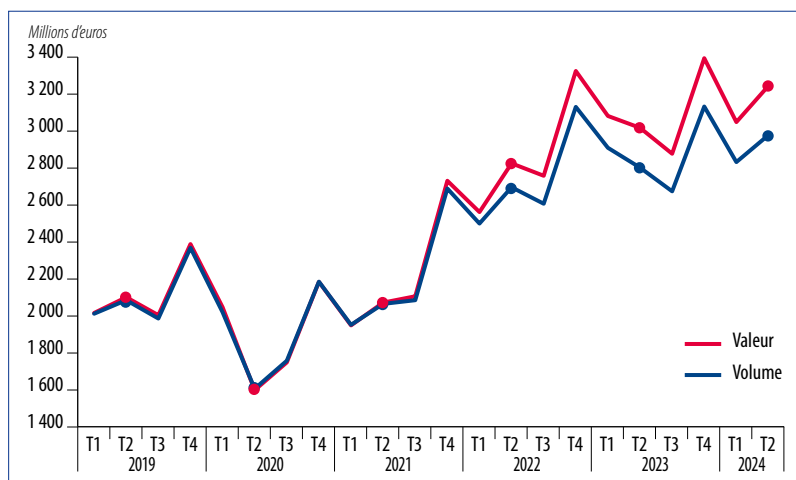
Le secteur des arts visuels comprend les activités photographiques, les activités de création artistique relevant des arts visuels et les activités spécialisées de design.

Ce trimestre, le chiffre d'affaires des arts visuels augmente sur un an de 6 % en volume et de 8 % en valeur, soit un gain de 227 millions d'euros (tableaux 1 et 2, [graphique 12](#)). Par rapport au deuxième trimestre 2019, le chiffre d'affaires progresse fortement, de 43 % en volume et de 54 % en valeur (+ 1,14 milliard d'euros).

Au deuxième trimestre 2024, le design – qui inclut la création de modèles, le design industriel, la conception graphique et la décoration d'intérieur – pèse en chiffres d'affaires en valeur pour 41 % du secteur des arts visuels et suit une évolution plutôt proche du secteur sur un an et sur cinq ans.

16. *Ibid.*

Graphique 12 – Chiffre d'affaires du secteur des arts visuels, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires en valeur du segment des activités photographiques¹⁷, qui représente 13 % du secteur des arts visuels, est stable par rapport au premier trimestre 2023. Cette stabilité sur un an correspond à une baisse de 3 % du volume d'activité du segment. Au deuxième trimestre 2024, ce volume dépasse de 8 % son niveau d'avant-crise de 2019, le chiffre d'affaires en valeur correspondant progressant de 34 %.

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des arts visuels enregistre un point bas au deuxième trimestre 2020, en lien avec la crise sanitaire. L'activité reprend ensuite pour atteindre puis dépasser son niveau d'avant-crise dès le troisième trimestre 2021.

Livre

Le secteur du livre comprend les activités de traduction et interprétariat, l'édition de livres de toute nature (imprimés, électroniques, audio ou en ligne) et le commerce de détail de livres en magasin spécialisé¹⁸.

17. Production photographique diverse, traitement des films, activités des photojournalistes indépendants, microfilmage et activités des auteurs-photographes et des photographes d'art.

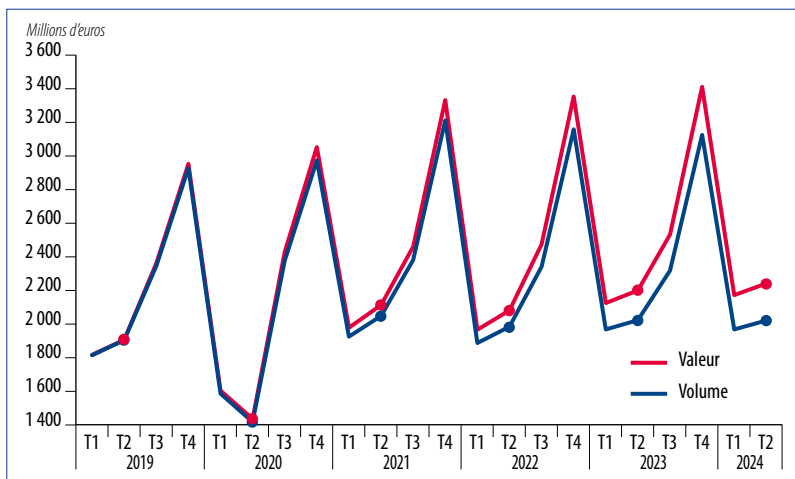
18. Ce segment ne comprend pas le commerce de détail de livres d'occasion, qui relève d'un autre code NAF.

Au deuxième trimestre 2024, comme pour le trimestre précédent, le chiffre d'affaires du livre est stable en volume sur un an¹⁹ et progresse en valeur de 2 %, soit un gain de 41 millions d'euros (tableaux 1 et 2, graphique 13). Ce gain trimestriel correspond essentiellement à une hausse de 3 % du chiffre d'affaires en valeur des activités de commerce de détail, qui pèsent pour 59 % du secteur ce trimestre, et d'une légère hausse de l'édition de livres (+ 1 %), qui pèse pour un tiers.

Par rapport au deuxième trimestre 2019, le chiffre d'affaires du secteur du livre au deuxième trimestre 2024 progresse de 6 % en volume et de 18 % en valeur (+ 335 millions d'euros). Cette dernière hausse en valeur correspond à une croissance des trois ensembles d'activités que comprend le secteur, le commerce de détail y contribuant à hauteur de 74 %.

Entre début 2019 et le deuxième trimestre 2024, l'évolution du chiffre d'affaires du livre, caractérisée par un pic au quatrième trimestre (pic en décembre en données mensuelles lié vraisemblablement aux ventes de fin d'année), marque un point bas au deuxième trimestre 2019 en lien avec la crise sanitaire (premier confinement), avant une reprise d'activité, en particulier en valeur.

Graphique 13 – Chiffre d'affaires du secteur du livre, 2019-2024



Source : chiffres d'affaires (CA) Esane, indice de CA, Insee ; DEPS, ministère de la Culture, 2024

19. En volume, avec les deux premiers trimestres 2024 stables sur un an, le premier semestre 2024 l'est aussi. Dans ses chiffres de ventes de livres dans l'Hexagone, *Livres Hebdo* indique qu'au premier semestre 2024, « le marché du livre se maintient par rapport à l'an dernier », c'est-à-dire par rapport au premier semestre 2023. Source : *LH Le Magazine*, n° 45, septembre 2024, page 61.

Enseignement artistique et culturel

Le secteur de l'enseignement artistique et culturel regroupe les activités marchandes d'enseignement artistique et culturel hors établissements d'enseignement supérieur culture (arts de la scène, arts visuels, musique, etc.). Aucun indice de chiffre d'affaires en volume ou en valeur n'est estimé par l'Insee pour la part marchande de l'enseignement artistique et culturel.

Données et méthode

La présente note repose sur les indices de chiffres d'affaires rendus disponibles chaque mois par l'Insee. Issus des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA par les entreprises auprès de la Direction générale des Finances publiques (formulaire « CA3 »)¹, ce sont les premières statistiques disponibles pour les secteurs marchands. Le champ des activités économiques retenu dans cette note correspond à celui utilisé dans les publications annuelles du DEPS sur le PIB culture² (voir « Nomenclature d'activités culturelles », p. 22). Pour rappel :

- les chiffres portent sur le chiffre d'affaires, et non sur la valeur ajoutée (qui permet, contrairement aux données de chiffre d'affaires, d'éviter les doubles comptes, mais qui est disponible plus tardivement) ;
- les variations de chiffres d'affaires en valeur entre deux dates résultent d'une variation de prix de vente et/ou d'une variation (en volume) des quantités vendues ;
- les chiffres se limitent à la production culturelle marchande, qui constitue plus de 80 % de la production totale des branches culturelles³ ;
- ils sont répartis selon les codes APE/NAF d'activité économique principale des entreprises (l'activité d'un secteur donné reprend un ou plusieurs codes NAF, chaque code NAF étant repris dans sa totalité) ;
- ils proviennent des déclarations de TVA, or celles-ci, « utilisées de façon privilégiée comme indicateur de l'activité dans les services,

1. Les opérations déclarées par les entreprises au moment de remplir ce formulaire (ventes, prestations de services, etc.) peuvent correspondre à des encaissements pour des activités annexes et/ou des prestations futures. Les entreprises ne doivent inclure aucune aide financière publique Covid-19 dans leurs déclarations de TVA.

2. Voir Nicolas PIETRZYK, « Le poids économique direct de la culture en 2022 », DEPS, *Culture chiffres*, 2024-4, juillet 2024, pour la dernière édition.

3. En 2022, la production des branches culturelles était non marchande à hauteur de 19 % (DEPS, *Culture chiffres*, 2024-4, juillet 2024).

sont sans doute, dans certains secteurs, un peu plus lissées que l'activité contemporaine effective⁴ ».

À la différence des statistiques de valeur ajoutée ou de revenus, les chiffres d'affaires en valeur ne renseignent pas directement sur les revenus du capital et du travail, et sur les prélèvements obligatoires effectivement versés. Ils apportent toutefois un premier élément d'information sur la capacité des organisations productives marchandes à verser ces revenus et à payer ces charges.

Pour chaque secteur marchand, le chiffre d'affaires brut non désaisonnalisé⁵ en volume⁶ et en valeur hors taxes du dernier trimestre disponible est comparé à celui du trimestre correspondant de l'année précédente. Cette analyse en glissement opère une comparaison date à date de périodes similaires pour ce qui est des variations saisonnières connues susceptibles de les toucher avec régularité chaque année (fêtes de fin d'année, activité du mois d'août, etc.). L'évolution graphique du chiffre d'affaires trimestriel de chaque secteur, en volume et en valeur, permet d'illustrer les évolutions enregistrées depuis l'année 2019 d'avant-crise sanitaire due à la pandémie de Covid-19. Les commentaires explicatifs proposés reposent sur les informations disponibles secteur par secteur ainsi que sur l'expertise de spécialistes sectoriels.

Enfin, les chiffres présentés ici sont basés sur les chiffres d'affaires par branche de l'année 2019. Les indices de chiffres d'affaires mensuels sont révisés par l'Insee pour les derniers trimestres. Cette mise à jour entraîne une révision relativement limitée de l'ensemble des évolutions sectorielles.

4. Insee, *Point de conjoncture*, 8 juillet 2020.

5. Non corrigé des variations saisonnières et des jours ouvrables.

6. Base janvier 2019.

Estimation des variations de chiffres d'affaires en volume

Les taux de variation de chiffres d'affaires en volume des différents secteurs culturels marchands (tableau 1 et graphiques 1 à 13) sont basés sur les indices de chiffre d'affaires en volume brut lorsqu'ils sont calculés par l'Insee (ce qui est le cas pour la majorité des segments ou sous-classes : 47.61Z; 47.62Z; 47.63Z; 58.11Z; 58.13Z; 58.14Z; 58.21Z; 59.12Z; 59.20Z; 60.10Z; 63.91Z; 71.11Z; 73.11Z; 74.10Z; 74.20Z; 74.30Z; 77.22Z; 90.01Z; 90.02Z; 90.04Z; 91.01Z; 91.02Z; 91.03Z). Dans les autres cas, les valeurs sont déflatées par un indice de prix de production car il s'agit d'activités de production (59.11A; 59.11B; 59.11C; 59.13A; 59.13B; 60.20A; 60.20B). Dans les rares cas où il n'existe pas d'indices de prix correspondant, un indice de prix approchant est choisi, par exemple un indice de prix de la classe (niveau 632 de la NAF) lorsqu'il n'existe pas d'indice au niveau de la sous-classe (niveau 732 de la NAF) (90.03A; 90.03B). Dans le cas de la projection de films cinématographiques (59.14Z), une expertise a conduit à privilégier le calcul du volume en déflatant la valeur par l'indice des prix à la consommation le plus proche (cinéma, théâtre, concert). La période de base est le mois de janvier 2019.

Nomenclature d'activités culturelles

Cette édition de la note de conjoncture du DEPS est basée sur la nomenclature d'activités des entreprises harmonisée au niveau européen et retenue chaque année pour évaluer le « poids économique direct » de la culture^{1, 2}. Les codes de la nomenclature d'activités française (NAF/APE) utilisés sont précisés ci-dessous.

Audiovisuel :

- 47.63Z Commerce de détail d'enregistrements musicaux et vidéo en magasin spécialisé + 59.11A Production de films et de programmes pour la télévision + 59.11B Production de films institutionnels et publicitaires + 59.11C Production de films pour le cinéma + 59.12Z Postproduction de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision + 59.13A Distribution de films cinématographiques + 59.13B Édition et distribution de vidéos + 60.20A Édition de chaînes généralistes + 60.20B Édition de chaînes thématiques + 77.22Z Location de vidéocassettes et disques vidéo,

1. Voir Nicolas PIETRZYK, « Le poids économique direct de la culture en 2022 », DEPS, *Culture chiffres*, 2024-4, juillet 2024, pour la dernière édition.

2. Dans les éditions précédentes des notes de conjoncture, jusqu'à celle relative au dernier trimestre 2023, une nomenclature *ad hoc* était utilisée. Élaborée au printemps 2020, elle ajoutait une part de plusieurs autres activités économiques pour tenter de mieux couvrir les principaux secteurs d'intervention du ministère de la Culture. Si cette approche avait pour intérêt de pointer les limites du détournement du champ culturel tel que le permet la nomenclature d'activités, elle avait l'inconvénient d'introduire un cadre méthodologique différent du cadre européen sans pour autant permettre un meilleur suivi conjoncturel des secteurs culturels.

- + *Projection cinématographique*: 59.14Z Projection de films cinématographiques,
- + *Jeux vidéo*: 58.21Z Édition de jeux électroniques,
- + *Radio*: 60.10Z Édition et diffusion de programmes radio,
- + *Enregistrement sonore et édition musicale*: 59.20Z Enregistrement sonore et édition musicale.

Spectacle vivant :

90.01Z Arts du spectacle vivant + 90.02Z Activités de soutien au spectacle vivant + 90.04Z Gestion de salles de spectacles.

Publicité :

73.11Z Activités des agences de publicité.

Patrimoine :

91.01Z Gestion des bibliothèques et des archives + 91.02Z Gestion des musées + 91.03Z Gestion des sites et monuments historiques et des attractions touristiques similaires.

Presse :

47.62Z Commerce de détail de journaux et papeterie en magasin spécialisé + 58.13Z Édition de journaux + 58.14Z Édition de revues et périodiques + 63.91Z Activités des agences de presse.

Architecture :

71.11Z Activités d'architecture.

Arts visuels :

- 90.03A Création artistique relevant des arts plastiques + 90.03B Autre création artistique,
- + *Design*: 74.10Z Activités spécialisées de design,
- + *Photographie*: 74.20Z Activités photographiques.

Livre :

47.61Z Commerce de détail de livres en magasin spécialisé + 58.11Z Édition de livres + 74.30Z Traduction et interprétation.

Enseignement artistique et culturel :

85.52Z Enseignement culturel.

Abstract

Economic analysis of culture turnover for 2nd quarter 2024*

This Economic Outlook measures the economic situation of the commercial cultural sector in the second quarter of 2024, as reflected by the evolution of the indices of sales in volume and value by cultural sector, derived from the VAT declarations made by companies to the General Directorate of Public Finances.

In the second quarter of 2024, the value of sales in the cultural market sectors rose by 1.14 billion euros over one year, representing a rise of 5% compared with the second quarter of 2023, and of 1% in volume terms, i.e. excluding the effect of price trends. Activity levels measured in value terms for live entertainment (+13%) and sound recording and music publishing (+10%) are up significantly. This quarter, as for the last three consecutive quarters, sales volumes in the commercial culture sector were virtually stable year-on-year (+1%). Film screenings recorded a significant fall in sales value over the year (-5%).

Compared with the second quarter of 2019, before the health crisis, film screenings, architecture and commercial heritage posted a moderate decline in sales volume of less than 4% this quarter, while the press – which has been in structural decline for at least 15 years – lost 18%, as in the previous quarter. For other sectors, such as design, live performance, video games and recorded music, the post-crisis recovery is solid.

** Data as at 12 September 2024.*

Directeur de la publication : Amandine Schreiber,
cheffe du Département des études, de la prospective, des statistiques et de la documentation
Responsable de la publication : Inès Cartier

Date de publication : octobre 2024

Retrouvez l'ensemble des publications du DEPS :

<https://www.culture.gouv.fr/Sites-thematiques/Etudes-et-statistiques/Publications>

https://www.cairn.info/editeur.php?ID_EDITEUR=DEPS

Le DEPS n'assurant pas de diffusion physique de ses collections de synthèse, nous vous proposons de vous informer régulièrement des parutions par message électronique.

Pour ce faire, merci de bien vouloir nous communiquer votre courriel à l'adresse

contact.deps@culture.gouv.fr

Cette note de conjoncture mesure l'activité économique du champ marchand de la culture au deuxième trimestre 2024, à partir de l'évolution des indices de chiffres d'affaires en volume et en valeur par secteur culturel tirés des déclarations de TVA faites par les entreprises auprès de la Direction générale des Finances publiques.

Au deuxième trimestre 2024, le chiffre d'affaires des secteurs culturels marchands progresse sur un an de 1,14 milliard d'euros, en hausse de 5 % en valeur par rapport au deuxième trimestre 2023. Les niveaux d'activité mesurés en valeur du spectacle vivant marchand (+ 13 %) et des activités d'enregistrement sonore et d'édition musicale (+ 10 %) progressent significativement. Tous les secteurs enregistrent une variation positive ou nulle de leur chiffre d'affaires en valeur sur un an, à l'exception de la projection de films cinématographiques qui affiche une très légère baisse (- 1 %). En volume, c'est-à-dire hors effet produit par l'évolution des prix, au deuxième trimestre 2024, comme pour les trois derniers trimestres consécutifs, le chiffre d'affaires du champ marchand de la culture est quasi stable sur un an (+ 1 %).

Téléchargeable sur le site :
www.culture.gouv.fr/Etudes-et-statistiques

ISBN : 978-2-11-141055-8